

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2024

N° DES-BTSMHR-2024-06-031

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur spécialité Management en hôtellerie-restauration session 2024

Le directeur du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de son directeur ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 15 février 2018 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Management en hôtellerie-restauration ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Management en hôtellerie-restauration :

Président : Monsieur CERANI Frédéric, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame CLAUZEL Amélie ;

Enseignants : Mesdames LABLANCHE Anne, SURA Gertrud, AUFRAY Marie-Claire, GROCC Muriel, AMATO Anne, EMPRIN Cécile, ROIGNANT Inès, Messieurs BURGATT Vincent, STAQUET Guillaume, CHAMPAGNOL Thomas, HARTBROT Michel ;

Professionnels : Mesdames KERVOLLEN Victoria, VILLEDIER Laura, Messieurs TOURVIELLE Stéphane, PERRAULT Gilles, FOUCHARD Stéphane, BIDON Christophe, PY Gautier, GRANDJONC Dominique, ALVES DA SILVA Thiago, BAGASSIEN Daniel, DJEBARRI Nasser ;

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 17 juin 2024


Frédéric MULLER